

CONSEIL SYNDICAL de l'AFP
Mairie d'ARVIEUX – le 21 septembre 2015

Présents : Marc BLANC, Philippe CHABRAND, Michel FAURE, Christian BLANC, Colette PHILIP, Roger MARCELLIN, Pierre BLANC (suppléant).

Mr Jean-Luc COUSSY, Chambre d'Agriculture.

Excusés : Mr Jean-Louis DENARIE, DDT, Mrs Bernard MEISSIMILLY, Raymond THOMAS, Jean-Denis PRAT, Daniel BRUNET pour l'ONF.

Marc BLANC, Président ouvre la séance sur l'ordre du jour qui consiste principalement en la préparation de l'Assemblée générale, depuis la mise en place en novembre 2013.

Les réalisations :

1. Diagnostic des alpages avec plan de gestion des alpages (parcours, façon de faire pâturer des transhumants) + Etat des lieux détaillé des cabanes pastorales
2. Les baux avec les propriétaires de transhumants ont été passés, comme précédemment avec la commune :
 - Alpage sud : Christophe REYNIER
 - Alpage nord : Frères GARCIN.
 - + Le Groupement pastoral bovins pour les alpages de Catinat (cabane de Clos la Favière) – Jalleït (veaux) et Furfande.
- Nota : projet de restauration de la cabane de Furfande après cession par le Groupement à la Commune.
- Toujours problème de pâturage autour du village des Maisons (non pâturés) : toujours un recours auprès du Tribunal Administratif non réglé. La procédure est en cours, en attente de la décision de justice.
- Colette rappelle que le problème lors de la mise en place de l'AFP est lié à la demande d'adhésion ou pas. De nombreux propriétaires ont répondu qu'ils n'adhéraient pas : or comme la commune était majoritaire, il n'a pas été tenu compte de leur avis et certains ne savent pas encore qu'ils sont bien dans l'AFP.
- Autre difficulté : la commune a mis à disposition de grandes surfaces inutilisables : il faudra revoir pour les redevances auxquelles a droit la commune pour la mise à disposition de tous ses terrains. Ont déjà été enlevés : 2770 ha payés à 0,10 €.
- Nécessité de fixer au plus juste les locations d'une part pour les agriculteurs – de moins en moins nombreux – mais aussi pour les propriétaires : nécessité de trouver un équilibre budgétaire d'une part et équilibré entre tous les partenaires.
- Problème de l'AFP d'ARVIEUX par rapport à d'autres AFP : il y a beaucoup de propriétaires et peu de revenus. C'est un problème pour la commune qui n'a plus les locations des alpages mais qui met le matériel à disposition (cabanes, etc...), les terrains et le personnel.
- Voir pour trouver d'autres troupeaux transhumants pour les secteurs suivants : les maisons (les agriculteurs locaux restent sur Catinat et donc sont moins intéressés par ce secteur), Villargaudin et Les Escoyères.

- Problème des propriétaires qui percevaient un loyer avant l'AFP, des montants largement supérieurs à ce que l'on peut donner maintenant (parfois jusqu'à 10 fois plus)
- Le principal problème est qu'il n'y a pas eu d'études préalables à la mise en place de l'AFP, sans discussion avec les Propriétaires. Il faut revoir les agriculteurs extérieurs qui ont fauché des prés sur Arvieux : qui leur a dit ? Qui les a contactés ?
- Peut-on ne payer que pour les terrains utilisés ?
- Faire une réunion avec les propriétaires des Maisons pour trouver un accord – Idem avec tous les autres propriétaires (?)
- Problème des espaces boisés : Mr COUSSY indique qu'une exploitation est possible dans une AFP sur un secteur morcelé, si tous les propriétaires sont d'accord.
- Problème d'assurance : peu de compagnies acceptent d'assurer l'AFP (au niveau responsabilité civile) de manière statutaire.
- L'objectif est d'aider les agriculteurs notamment pour favoriser les transmissions agricoles. La SAFER doit aussi être invitée car elle est concernée.
- Prochaine réunion : Monsieur COUSSY contacte Mr DENARIE pour l'organisation d'une nouvelle réunion avant l'AFP.

Fait à Arvieux, le 19 octobre 2015.